

Résultat de l'offre publique mixte simplifiée visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;">AGF (Eurolist)</p>

1. Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 25 avril 2007, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique mixte simplifiée initiée par la société Allianz SE et sa filiale à 100%, Allianz Holding France SAS, visant les actions AGF, elle a reçu en dépôt 67 897 428 actions AGF accompagnées du crédit correspondant en Euroclear.

Au total, Allianz SE et Allianz Holding France SAS sont en mesure de détenir 178 030 698 actions et droits de vote AGF représentant 92,18% du capital et des droits de vote de la société (1).

Il est précisé que, compte tenu des 6 199 392 actions AGF auto-détenues représentant 3,21% du capital, les actions AGF non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires, soit 8 895 695 actions et droits de vote, représentent 4,61% du capital et des droits de vote de la société (1).

2. Euronext Paris SA publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre ainsi que les dates et conditions de l'admission des actions nouvelles Allianz SE sur l'Eurolist.

(1) Sur la base d'un capital composé de 193 125 785 actions représentant autant de droits de vote (y compris 6 199 392 actions auto-détenues privées de droits de vote), en application de l'article 223-11 du règlement général.